

ECAP en audiologie et en orthophonie
Formulaire de demande de modification ou d'annulation

Prénom : _____ Nom : _____
Courriel : _____ Endroit : _____

DEMANDE DE MODIFICATION

Date limite pour apporter des modifications à l'inscription à l'ECAP – 31 octobre 2020, 23 h 59

- Une demande de modification peut être faite pour l'une des raisons suivantes :
 - changement d'emplacement (SEULS les emplacements prédéterminés seront pris en considération);
 - changement de la langue de l'examen;
 - changement relatif à l'accès à une version française et anglaise du formulaire d'examen.
- Pour être étudiée, la demande de modification doit être reçue avant la date limite.
- Aucune demande envoyée après la date limite ne sera étudiée.

Le changement suivant est demandé.

- Autre lieu d'examen
- Langue d'examen : français anglais
- Version de l'examen dans l'autre langue officielle

DEMANDE D'ANNULATION

Date limite pour annuler l'inscription à l'ECAP – 11 novembre 2020, 23 h 59

- Une demande d'annulation doit être reçue avant la date limite.
- Les demandes reçues après la date limite ne donneront lieu à aucun remboursement.
- Pour toute annulation, l'administrateur de l'ECAP et l'ACOROA détermineront, à leur discrétion, si un remboursement ou un crédit pour participer à un autre examen sera offert.
- Les candidats pourraient devoir transmettre des documents à l'appui de leur demande d'annulation.

Raison de l'annulation : _____

SIGNATURE ET ENVOI

Signature : _____ Date : _____

Envoyer le formulaire signé par courriel à l'administrateur de l'ECAP à : ceptexams@sac-oac.ca

À DES FINS ADMINISTRATIVES

Date de réception de la demande : _____

Date d'étude de la demande : _____

Décision relative à la demande : _____

Autorisé par : _____ **Date :** _____